

Pouvoir d'emprunt

dernière solution risquent d'être profondes et de longue durée, à cause du caractère respectif des dépenses publiques et privées.

Le seul moyen pour le gouvernement de financer un déficit aussi énorme, c'est d'accroître la masse monétaire, ce qui, comme chacun sait, alimente l'inflation, d'émettre des obligations ou encore d'emprunter, ce qui entraîne la montée des taux d'intérêt et qui handicape le secteur privé qui aurait pourtant besoin d'encouragements à l'heure actuelle, car notre seul espoir réside dans le secteur privé.

Que fait notre gouvernement? Il nous demande de l'autoriser à emprunter 19 milliards. A la page 20 de l'ouvrage dont je viens de parler, on dit ceci:

En émettant des obligations, le gouvernement se contente de reporter la levée d'impôts ou l'impression de monnaie. Un jour ou l'autre, il faut bien combler le déficit, soit en augmentant les impôts, soit en créant de la monnaie.

Voyez-vous, vous les auditeurs qui m'écoutez, ces 19 milliards que le gouvernement nous demande de l'autoriser aujourd'hui . . .

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre je vous prie. Le député est prié de s'adresser au Président.

M. Crosbie: Monsieur le Président, je veux bien m'adresser à vous, mais vous devez savoir que ce n'est pas à vous, mais aux Canadiens que je parle.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. Le Règlement dispose que le député qui a la parole doit s'adresser au Président.

M. Crosbie: C'est précisément ce que je fais, monsieur le Président. C'est à vous que je m'adresse, mais j'espère que le pays écoute, car je doute fort que vous ou n'importe quel membre de la majorité écoutez vraiment.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. Je demanderais au député de retourner à sa place. J'ai rappelé le député de Saint-Jean-Ouest à l'ordre. Il n'a pas à revenir sur ma décision qui se fonde sur le Règlement de la Chambre.

● (1720)

M. Crosbie: Vous avez tout à fait raison, monsieur le Président. Lorsque le gouvernement nous demande d'autoriser un pouvoir d'emprunt de 19 milliards, il nous demande, en fait, de l'autoriser à émettre des obligations. Tout ce que nous faisons, c'est reporter la levée de 19 milliards d'impôts, car les Canadiens vont rembourser ces 19 milliards par l'entremise du gouvernement. Le gouvernement ne peut rembourser cette somme, à l'avenir, qu'en imposant la population. Ainsi, ce que nous faisons maintenant, c'est reporter des impôts de 19 milliards que les Canadiens ou leurs enfants devront rembourser pendant cinq ou dix ans. C'est tout ce que nous faisons. Nous pouvons reporter des impôts ou imprimer de l'argent. Si le gouvernement décide de faire marcher la planche à billets, nous entrons alors dans une spirale inflationniste sans fin qui ruinera le pays et détruira ses ressources vives. On ne peut éponger ce déficit qu'en imposant les gens ou en imprimant de l'argent.

Le gouvernement nous dit alors:

Pour cette raison, il est plus utile de concevoir les déficits gouvernementaux simplement comme des impôts reportés.

Le déficit gouvernemental ne serait qu'un impôt reporté. Il doit être remboursé, cependant. Le déficit de 27.2 milliards accumulé par ce gouvernement jusqu'ici cette année doit être

remboursé par les Canadiens, et nous espérons que certains d'entre eux suivent de près ce débat. Les contribuables, ou leurs enfants, devront rembourser cette dette plus les frais d'intérêt. A l'heure actuelle, un quart des dépenses gouvernementales est consacré aux paiements de l'intérêt, non pour des choses productives, mais pour les dettes que le gouvernement a accumulées ces dix ou douze dernières années. Un tiers des recettes gouvernementales, votre impôt et le mien, est consacré aux paiements des intérêts. Ainsi, un tiers des recettes et un quart des dépenses gouvernementales sont consacrés aux paiements de la dette. La différence est compensée par des emprunts. Cela n'inquiète personne? Personne ne voit où cela nous mène? Ce pouvoir d'emprunt peut permettre au gouvernement de s'en sortir pendant un an ou deux ou peut-être quatre ou cinq ans, mais le pays court à sa perte et ce, beaucoup plus rapidement qu'on aurait pu le penser, il y a quelques années seulement.

L'actuel ministre des Finances a déclaré il y a quelques mois—et cela montre à quel point ses prévisions sont justes—que le taux de chômage diminuerait et s'établirait juste au-dessus de 11 p. 100 à la fin de l'année. En fait, ce taux a été de 12.8 p. 100. Le Canada compte 1,598,000 chômeurs. Lorsqu'il présentera son budget, monsieur le Président, nous ne pourrions en croire un mot. Nous ne pouvons avoir confiance dans ses prévisions. La performance des trois dernières années est incroyable. Le gouvernement a abandonné toute stratégie pour contenir le déficit, il a perdu le contrôle de ses dépenses et de ses recettes, il est incapable de prédire quel sera le déficit un mois à l'avance, il ne peut nous donner aucune prévision sûre ou valable et il nous demande maintenant de lui remettre un chèque en blanc pour qu'il puisse emprunter 19 milliards de plus.

Le ministre tergiverse à propos du budget. Celui qu'il devait présenter en janvier a été remis en février, puis en mars et il le reporte maintenant jusqu'en avril. Il nous blâme en disant que nous ne voulons pas approuver ses mesures fiscales dont la Chambre est saisie. La raison n'est pas là. C'est parce qu'il ne sait pas quoi faire. Ni lui ni le gouvernement n'ont de stratégie. Il ne sait pas comment relancer l'économie. Une reprise timide est en train de s'amorcer, mais nous ne la devons pas au gouvernement. Nous ne pouvions pas descendre plus bas. Il ne sait pas comment réduire le chômage, sauf peut-être au moyen de quelque atroce petit plan de création d'emplois temporaires qui pourrait représenter un milliard ou deux.

Il vogue à la dérive, attendant du secours. Le ministre des Finances est le grand anti-Américain qui nous a donné le Programme énergétique national. Il est si farouchement opposé aux Américains, ce rude gaillard qui ne craint pas les États-Unis d'Amérique, qu'il va les remettre à leur place. Pourquoi, alors, attend-il que les États-Unis d'Amérique viennent le sauver. Le seul qui puisse le sauver, c'est Ronald Reagan. La seule chose qui puisse le sauver, c'est Ronald Reagan. La seule chose qui puisse sauver l'économie canadienne, c'est qu'il y ait une grande expansion et un redressement économique aux États-Unis, sous la direction de Ronald Reagan. Voilà la force et voilà la sagesse de ce ministre du cabinet.